

3ème partie (1659-1662)

Publié le 15 mars 2021 – Mis à jour le 6 juillet 2021

osées à



LA MALADIE DE PASCAL

L'excès d'activité provoque un violent retour de maladie. Migraines et coliques plongent Pascal dans un état d'abattement qui lui interdit tout effort intellectuel. « *Ce n'était pas proprement une maladie qui fût venue nouvellement* », écrit Gilberte, « *mais un redoublement de ces grandes indispositions où il avait été sujet dès sa jeunesse.* » Ses quatre dernières années ne sont « *qu'une continuelle langueur.* » Vers 1660 pourtant son état s'améliore un peu. Il peut séjourner à Clermont entre mai et septembre. C'est Carcavy qui est obligé de défendre, à sa place, *Lettres de A. Dettonville* contre les plaintes de Wallis. Fermat propose à Pascal de le rencontrer, probablement pour lui expliquer la part qu'il a prise à l'affaire Lalouère ; Pascal lui oppose une courtoise mais ferme fin de non-recevoir : « *Ma santé n'est pas encore assez forte ; car je suis si faible que je ne puis marcher sans bâton, ni me tenir à cheval. Je ne puis même faire que trois ou quatre lieues au plus en carrosse.* »

Pourtant cette maladie ne l'a pas encore achevé. Après son retour à Paris, fin septembre, ses activités prennent un cours nouveau. Il abandonne définitivement la géométrie, conscient du retour de fierté qu'a occasionné le concours de la roulette. Il continue à participer aux disputes qui touchent Port-Royal : demeuré en marge des polémiques au plus fort de ses souffrances, il se sent à présent directement atteint par le nouvel orage qui s'annonce.

LA QUERELLE DU FORMULAIRE

Depuis plusieurs années, les ennemis de Port-Royal ont fait le projet d'obliger tous les ecclésiastiques à signer un formulaire condamnant expressément Jansénius et la doctrine de l'Augustinus. L'affaire est demeurée plusieurs années en sommeil, mais en 1660 les évêques anti-jansénistes trouvent les circonstances favorables. Port-Royal subit d'ores et déjà menaces et mesures vexatoires. Les Messieurs se trouvent face à une situation difficile : peuvent-ils signer et faire signer un formulaire qui attribue expressément à Jansénius des propositions de théologie reconnues hérétiques, alors qu'il est clair que les molinistes pousseront ensuite leur avantage contre saint Augustin lui-même, c'est-à-dire contre la doctrine traditionnelle de l'Eglise ? Refuser, c'est évidemment placer les religieuses de Port-Royal sous le coup de sanctions gravissimes qui peuvent aller jusqu'à l'excommunication. Les avis sont partagés. Parmi les religieuses, Jacqueline est de celles qui estiment la résistance nécessaire : « *Estimons-nous heureuses de souffrir quelque chose pour la justice* » ; « *Je sais bien que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité ; quoiqu'on peut dire, par une triste rencontre du temps et du renversement où nous sommes, que puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques. Mais si ce n'est pas à nous de défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité, et à souffrir plutôt toutes choses que de faire croire que nous la déniions.* » Il y a du Corneille dans cette religieuse-là. Les Messieurs de Port-Royal sont plus gênés : ceux qui sont ecclésiastiques sont aussi menacés par l'obligation de signer, mais contrairement aux religieuses ils ont toujours la possibilité de s'exiler. Conscients du danger qu'ils font courir au couvent, ils croient le jusqu'au-boutisme inopportun. Pour éviter à des innocentes la persécution intérieure à l'Eglise qui les menace, Arnauld déclare qu'on peut signer le formulaire, à condition qu'il contienne une distinction expresse entre le droit et le fait, autrement dit s'il permet d'admettre que les propositions déclarées hérétiques par le pape le sont effectivement en elles-mêmes, mais aussi de garder un silence respectueux sur le point de savoir si elles sont vraiment dans Jansénius. Pascal est alors du même avis qu'Arnauld. Cette solution de conciliation paraît possible lorsque le 8 juin 1661 les Grands Vicaires de Paris publient un mandement qui confirme cette interprétation de la signature. Les religieuses signent, non sans scrupule, et en ajoutant des réserves. Plusieurs d'entre elles gardent l'impression de commettre une trahison. Le 4 octobre, à l'âge de 36 ans, Jacqueline Pascal meurt, profondément marquée par cette signature.

DISCUSSIONS INTERNES À PORT-ROYAL SUR LA SIGNATURE DU FORMULAIRE

Blaise est intimement atteint par la mort d'une sœur qui l'a accompagné toute sa vie, même après ses vœux, et pour laquelle il a toujours ressenti le plus vif attachement. « *Bienheureux ceux qui meurent, pourvu qu'ils meurent au Seigneur* », dit-il seulement. Puis : « *Dieu nous fasse la grâce d'aussi bien mourir.* » L'affaire du formulaire n'est pas close, le pire est à venir. Le 14 juillet, le Conseil du Roi supprime le mandement des Grands Vicaires ; le 31 elle le remplace par un autre qui exclut toute distinction du fait et du droit. La discussion à Port-Royal est plus vive encore qu'auparavant : les jansénistes sont à présent le dos au mur, et le temps presse. Arnauld et Nicole croient encore possible de signer, parce que, selon eux, la différence entre le fait et le droit est si évidente d'elle-même que tout le monde comprendra qu'elle est impliquée dans la signature. Cette fois, Pascal est d'un avis différent : il sait que le public n'a aucune

connaissance de cette distinction, qui n'a cours que parmi les spécialistes : quoi qu'en dise Arnauld, tout le monde prendra sans hésitation la signature pour une condamnation pure et simple de Jansénius, donc de la grâce efficace, et à terme de saint Augustin. « *Il est hors de doute* », conclut-il fermement, « *que cette profession de foi est au moins équivoque et ambiguë, et par conséquent méchante. D'où je conclus que ceux qui signent purement le formulaire sans restriction signent la condamnation de Jansénius, de saint Augustin, de la grâce efficace. Je conclus en second lieu que qui excepte la doctrine de Jansénius en termes formels sauve de condamnation et Jansénius et la grâce efficace. Je conclus en troisième lieu que ceux qui signent en ne parlant que de la foi, n'excluant pas formellement la doctrine de Jansénius, prennent une voie moyenne, qui est abominable devant Dieu, méprisante devant les hommes, et entièrement inutile à ceux qu'on veut perdre personnellement.* » On comprend qu'Arnauld et Nicole trouvent ces termes durs, surtout de la part d'un laïc qui échappe à l'obligation de signer le formulaire. D'autant plus que certains augustiniens finissent par signer, comme l'abbé de Bourzeis, et que les religieuses subissent des pressions de plus en plus fortes visant à leur arracher une signature sans restriction. Pascal et Domat d'un côté, Arnauld et Nicole de l'autre échangent leurs arguments dans des opuscules manuscrits. Marguerite Périer conte aussi l'anecdote suivante : un groupe de Messieurs de Port-Royal, parmi lesquels Arnauld et Nicole, se trouvant réunis chez Pascal, « *après avoir entendu les raisons de part et d'autre, par déférence ou par conviction, se rendirent au sentiment de M. Arnauld et de M. Nicole (...). M. Pascal, qui aimait la vérité par-dessus toute chose, qui d'ailleurs était accablé d'un mal de tête qui ne le quittait point, qui s'était efforcé pour leur faire sentir ce qu'il sentait lui-même, et qui s'était exprimé très vivement malgré sa faiblesse, fut si pénétré de douleur qu'il se trouva mal, perdit la parole et la connaissance. Tout le monde fut surpris. On s'empressa de le faire revenir. Ensuite tous ces Messieurs se retirèrent. Il ne resta que M. de Roannez, Mme Périer, M. Périer le fils et M. Domat, qui avaient été présents à la conversation. Lorsqu'il fut tout à fait remis, Mme Périer lui demanda ce qui lui avait causé cet accident. Il répondit : « Quand j'ai vu toutes ces personnes-là, que je regardais comme étant ceux à qui Dieu avait fait connaître la vérité et qui devaient en être les défenseurs, s'ébranler et sembler l'abandonner, je vous avoue que j'ai été si saisi de douleur que je n'ai pas pu le soutenir, et il a fallu y succomber. Depuis ce temps-là néanmoins, il ne laissa pas de continuer toujours de voir ces Messieurs comme auparavant, chacun soutenant son sentiment, mais sans aigreur. »* » Comprenant qu'il parle dans le désert, Pascal décide de se retirer des controverses et de concentrer son attention sur la rédaction de son apologie de la religion chrétienne, qui occupe les derniers temps de sa vie. C'est vers 1660 que Pascal a commencé à mettre en ordre ses papiers pour fixer le plan de son livre ; il en précise certains points et en développe les démonstrations. Mais il ne pourra pas l'achever.

L'ENTREPRISE DES CARROSSES À CINQ SOLS

C'est aussi dans ses dernières années, et malgré les douleurs qui le travaillent, que Pascal décide, avec le duc de Roannez, de se lancer dans une entreprise aussi originale que celle de la machine arithmétique : les carrosses à cinq sols. Il s'agit de créer à Paris un réseau de carrosses employés comme transports en commun, par lequel, moyennant cinq sols, des passagers se font transporter dans la ville sur des

itinéraires fixes comportant stations et changements. C'est le principe des omnibus modernes. Pascal s'occupe activement de l'organisation et de la conduite de la société, du passage des contrats et conventions, du tracé des itinéraires, des véhicules et de la publicité. L'inauguration des premières voies est racontée par Gilberte : « *L'établissement commença samedi à sept heures du matin, mais avec un éclat et une pompe merveilleuse. On distribua les sept carrosses dont on a fourni cette première route. On en envoya trois à la porte Saint-Antoine et quatre devant Luxembourg, où se trouvèrent en même temps deux commissaires du Châtelet en robe, quatre gardes de Monsieur le grand prévôt, dix ou douze archers de la ville et autant d'hommes à cheval. Quand toutes les choses furent en état, Messieurs les commissaires proclamèrent l'établissement et, en ayant remontré les utilités, ils exhortèrent les bourgeois de tenir main forte et déclarèrent à tout le petit peuple que si on faisait la moindre insulte, la punition serait rigoureuse et dirent tout, cela de la part du roi. Ensuite ils délivrèrent aux cochers chacun leurs casaques (qui sont bleues des couleurs du roi et de la ville, avec les armes du roi et de la ville en broderie sur l'estomac), puis ils commandèrent la marche. Alors il partit un carrosse avec un garde de Monsieur le grand prévôt dedans ; un demi-quart d'heure après on en fit partir un autre, et puis les deux autres dans des distances pareilles, ayant chacun un garde qui y demeurèrent tout ce jour-là. En même temps les archers de la ville et les gens de cheval se répandirent dans toute la route. Du côté de la porte Saint-Antoine, on pratiqua les mêmes cérémonies à même heure pour les trois carrosses qui s'y étaient rendus, et on observa les mêmes choses qu'à l'autre côté pour les gardes, pour les archers et pour les gens de cheval. Enfin, la chose a été si bien conduite qu'il n'est pas arrivé le moindre désordre, et ces carrosses-là marchent aussi paisiblement que les autres. Cependant, la chose a réussi si heureusement que, dès la première matinée, il y eut quantité de carrosses pleins et il y alla même plusieurs femmes ; mais l'après-dînée ce fut une si grande foule qu'on ne pouvait en approcher, et les autres jours ont été pareils, de sorte qu'on voit par expérience que le plus grand inconvénient », c'est qu'on « voit le monde dans les rues qui attend un carrosse pour se mettre dedans, mais quand il arrive il se trouve plein. Cela est fâcheux, mais on se console car on sait qu'il en viendra un autre dans un demi-quart d'heure. Cependant, quand cet autre arrive, il se trouve qu'il est encore plein ; et ainsi, quand cela est arrivé plusieurs fois, on est contraint de s'en aller à pied. Et afin que vous ne croyez pas que je dis cela par hyperbole, c'est que cela m'est arrivé à moi-même. »* Cependant, ajoute Gilberte, « *j'entendais les bénédictions qu'on donnait aux auteurs d'un établissement si avantageux et si utile au public* ». Les sociétés de transports en commun rencontrent aujourd'hui les mêmes problèmes, mais on entend rarement les bénédictions des usagers. L'affaire est originale aussi par ses fins : Pascal destine les bénéfices qu'elle lui rapporte au secours des pauvres de Blois, éprouvés par de graves sinistres ; faute d'y parvenir, il en réserve une grande partie au soulagement des misères et à l'aide aux Hôpitaux généraux. Les carrosses à cinq sols prospèrent jusqu'à la mort de Pascal, son sociétaire le plus dynamique : il pense déjà à organiser des réseaux en province et même à l'étranger.

LA DERNIÈRE CONVERSION

Derrière cette activité surprenante chez un égotant, il y a une ultime conversion. Pascal s'attache plus que jamais au soulagement des misérables. Gilberte rapporte que, trois mois environ avant sa mort, revenant de Saint-Sulpice, « *il vint à lui une fille âgée d'environ quinze ans, qui lui demanda l'aumône. Incontinent, il pensa au danger où elle était exposée ; et ayant su d'elle qu'elle était de la campagne, que son père était mort, que ce jour-là même sa mère avait été portée à l'Hôtel-Dieu, en sorte que cette pauvre fille demeurait seule et ne savait que devenir (...), il la mena au séminaire* », où il la confia, sans dévoiler son nom, « *aux soins d'un bon prêtre à qui il donna de l'argent, et le pria de lui chercher quelque condition où elle fût en sûreté* » ; c'est chose faite quelques jours plus tard. Ces derniers temps sont aussi une époque d'austérités, de fréquentation des offices et de prières ; « *Comme il ne pouvait travailler, son principal divertissement était d'aller visiter les églises où il y avait des reliques exposées, ou dans lesquelles il y avait quelque solennité.* » Ses proches admirent sa simplicité et son humilité : « *Il est soumis comme un enfant* », dit le curé de Saint-Sulpice.

Mais la maladie s'aggrave. Pascal a recueilli chez lui une famille dont les enfants sont atteints de la petite vérole. Pour ne pas contaminer sa sœur, qui vient souvent le soigner, il se déplace chez elle, au faubourg Saint-Marcel, le 29 juin 1662. Trois jours plus tard, une violente colique lui ôte complètement le sommeil. Sa patience au mal persuade d'abord les médecins qu'il « *n'y a pas la moindre ombre de danger* ». Le quatrième jour de sa maladie, Pascal se confesse. Les médecins craignent alors que la communion l'amène à se laisser mourir et ordonnent de la différer, malgré l'ardent désir du malade. Le 14 août, un étourdissement le prend, accompagné d'une migraine ; les médecins ne s'en inquiètent pas. « *Il demanda avec des instances incroyables qu'on le fît communier.* » On propose toujours de différer. « *On ne sent pas mon mal* », répond-il, « *on y sera trompé ; ma douleur de tête a quelque chose d'extraordinaire.* » Mais « *cette douleur de tête augmentant toujours, il la souffrait comme tous ses autres maux, c'est-à-dire sans se plaindre.* » Les médecins « *lui ordonnèrent de boire du petit-lait, assurant toujours qu'il n'y avait nul danger, et que ce n'était que sa migraine mêlée avec la vapeur des eaux* ». Pascal demande pourtant à sa sœur qu'on permette à un prêtre de passer la nuit auprès de lui. Sans rien dire, Gilberte fait préparer de quoi donner le lendemain la communion à son frère.

LA MORT DE PASCAL

« *Ces apprêts ne furent pas inutiles, mais ils servirent plus tôt que nous n'avions pensé : car environ minuit, il lui prit une convulsion si violente que, quand elle fut passée, nous crûmes qu'il était mort.* » Heureusement, l'arrivée du curé Beurrier, qui lui crie en entrant : « *Voici Notre Seigneur que je vous apporte ; voici Celui que vous avez tant désiré* », réveille Pascal. Il reçoit le saint viatique et l'extrême-onction. « *Que Dieu ne m'abandonne jamais* » sont ses dernières paroles. « *Car après avoir fait son action de grâces, un moment après les convulsions le reprirent, qui ne le quittèrent plus, et qui ne lui laissèrent pas un instant de liberté d'esprit. Elles durèrent jusqu'à sa mort, qui fut vingt-quatre heures après, le dix-neuvième août à une heure du matin, âgé de trente-neuf ans et deux mois.* »

CHRONOLOGIE

1623 Naissance de Blaise Pascal à Clermont-Ferrand (19 juin).

1625 Naissance de Jacqueline.

1626 Mort d'Antoinette Begon.

1631 Départ des Pascal pour Paris.

1638 Etienne Pascal contraint de s'enfuir après les manifestations des rentiers de l'Hôtel de Ville.

1639 Jacqueline obtient la grâce de son père auprès de Richelieu.

1640 Les Pascal à Rouen. *Essai pour les coniques*.

1641 Gilberte épouse Florin Périer.

1642 et création de la machine arithmétique.

suivantes :

1645 Lettre dédicatoire de la machine arithmétique au Chancelier Séguier et *Avis nécessaire* sur son usage.

1646 Conversion des Pascal. Début des recherches de Blaise sur le vide. 1647 Affaire Saint-Ange. Pascal malade est obligé de prendre du repos. Retour à Paris de Blaise et Jacqueline. Publication des *Expériences nouvelles touchant le vide* et controverse avec le P. Noël. Septembre : rencontres avec Descartes. Premiers contacts avec Port-Royal.

1648 Expérience du Puy de Dôme et publication du *Récit de la grande expérience*. Rencontres de Blaise avec M. de Rebours.

1649 La Fronde. Repli de la famille à Clermont. Privilège royal pour la machine arithmétique.

1651 Rédaction de la « Préface » au *Traité du vide*. 24 septembre : mort d'Etienne Pascal. *Lettre sur la mort de son père* (17 octobre).

1652 4 janvier : entrée de Jacqueline à Port-Royal, où elle prend l'habit le 26 mai. Début de la période mondaine.

1653 Bulle *Cum occasione* du pape Innocent XI contre les propositions attribuées à Jansénius. Pascal renoue avec le duc de Roannez et se lie avec le chevalier de Méré. Début du dégoût du monde chez Pascal.

1654 Achèvement des traités de physique et du *Triangle arithmétique*. 23 novembre : nuit du Mémorial.

1655 Retraite à Port-Royal des Champs ; rencontres avec M. de Sacy. Rédaction de *l'Abrégé de la vie de Jésus-Christ* et de *l'Esprit géométrique*. Pascal commence à rédiger les *Ecrits sur la grâce*. Prodomes de la querelle des *Provinciales* avec la publication de la *Seconde Lettre* à un Duc et Pair d'Arnauld, déferée en Sorbonne au mois de novembre ; le procès d'Arnauld commence en décembre.

1656 Début de la campagne des *Provinciales*. 24 mars : miracle de la Sainte-Epine. Lettres à Mlle de Roannez.

1657 Bulle *Ad sacram* contre Jansénius. Fin de la campagne des *Provinciales*. Campagne des curés de Paris contre *l'Apologie pour les casuistes* du P. Pirot.

1658 Ecrit sur la conversion du pécheur. Concours sur la cycloïde. Pascal fait à Port-Royal une conférence sur son projet *d'Apologie de la religion chrétienne*.

1658-1659 : *Lettres de A. Dettonville*. Selon certains historiens, c'est en 1658 que Pascal établit les 27 dossiers de son projet apologétique. Traduction des *Provinciales* en latin par Pierre Nicole, sous le pseudonyme de Wendrock. 1659 Grave maladie de Pascal. *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies*.

1660 Séjour à Clermont-Ferrand. Revenu à Paris, Pascal met au point les grandes lignes de son *apologie* en répartissant des fragments rédigés en 27 dossiers titrés. 1661 Affaire du formulaire. Disputes internes à Port-Royal sur la possibilité de le signer, à l'occasion desquelles Pascal compose son *Écrit sur la signature*. 4 octobre : mort de Jacqueline.

1662 Lancement des carrosses à cinq sols. Fin juin : rechute de Pascal dans la maladie. 19 août : mort de Pascal. Enterrement le 21 août à Saint-Etienne du Mont. Rédaction de la Vie de Pascal par Gilberte.

1663 Publication des *Traité de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air*.

1665 Publication du *Traité du triangle arithmétique*. 1670 Publication des *Pensées* (édition dite « de Port-Royal »).

1687 Mort de Gilberte Périer.

1728 Publication de *l'Entretien avec M. de Sacy* et de *l'Esprit géométrique* par le P. Desmolets.

1740 Publication du *Mémorial* dans un recueil de pièces sur Port-Royal. 1779 Publication de la première édition des *Œuvres complètes* de Pascal par l'abbé Bossut. 1904-1914 Edition des *Œuvres complètes* par Brunschvicg, Boutroux et Gazier (Grands Ecrivains de la France). 1964 Edition des *Œuvres complètes* par Jean Mesnard.

Biographie de Blaise Pascal

[1ère partie \(1623-1651\)](https://ihrim.uca.fr/cibp/biographie-de-blaise-pascal/1ere-partie-1623-1651)(https://ihrim.uca.fr/cibp/biographie-de-blaise-pascal/1ere-partie-1623-1651)

[2ème partie \(1652-1658\)](https://ihrim.uca.fr/cibp/biographie-de-blaise-pascal/2eme-partie-1652-1658)(https://ihrim.uca.fr/cibp/biographie-de-blaise-pascal/2eme-partie-1652-1658)

[3ème partie \(1659-1662\)](https://ihrim.uca.fr/cibp/biographie-de-blaise-pascal/3eme-partie-1659-1662)(https://ihrim.uca.fr/cibp/biographie-de-blaise-pascal/3eme-partie-1659-1662)

C.I.B.P

[Présentation du Centre international Blaise Pascal](https://ihrim.uca.fr/cibp/presentation-du-centre-international-blaise-pascal)(https://ihrim.uca.fr/cibp/presentation-du-centre-international-blaise-pascal)

[Publication du Centre international Blaise Pascal](https://ihrim.uca.fr/cibp/publications-de-lequipe-du-centre-international-blaise-pascal)(https://ihrim.uca.fr/cibp/publications-de-lequipe-du-centre-international-blaise-pascal)

[Le Courrier du Centre international Blaise Pascal](https://ihrim.uca.fr/cibp/le-courrier-du-centre-international-blaise-pascal)(https://ihrim.uca.fr/cibp/le-courrier-du-centre-international-blaise-pascal)

[Biographie Blaise Pascal](https://ihrim.uca.fr/cibp/biographie-de-blaise-pascal)(https://ihrim.uca.fr/cibp/biographie-de-blaise-pascal)

[Bibliographie Blaise Pascal](https://ihrim.uca.fr/cibp/bibliographie-blaise-pascal)(https://ihrim.uca.fr/cibp/bibliographie-blaise-pascal)

<https://ihrim.uca.fr/cibp/biographie-de-blaise-pascal/3eme-partie-1659-1662>(https://ihrim.uca.fr/cibp/biographie-de-blaise-pascal/3eme-partie-1659-1662)